



Arras, le 16 AOUT 2011

LE PREFET

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils locaux  
et intercommunaux de prévention de la délinquance

**Objet : Mise à disposition d'une plaquette d'information relative à la solidarité des voisins**

La délinquance a considérablement diminué dans le Pas-de-Calais ces dernières années, les actes de malveillance et les dégradations engendrant, cependant toujours un sentiment d'insécurité chez nos concitoyens. De même, les cambriolages connaissent en 2011 une hausse qu'il nous faut enrayer. Les périodes estivales sont spécialement propices à la commission de ce type d'infractions.

Les services de sécurité, tant Police que Gendarmerie, œuvrent quotidiennement pour faire face. Et chaque semaine, je réunis leurs responsables départementaux, comme le font les sous-préfets dans leur arrondissement, pour évaluer la situation et proposer les réponses adéquates.

Je vous sais tous mobilisés sur ce sujet, source de préoccupation partagée, et je vous en félicite.

Pour contribuer à répondre à cette réalité et à vos attentes, vous trouverez en pièce-jointe un visuel conçu pour être publié dans vos bulletins municipaux ou intercommunaux et sur vos sites internet.

Ce message a pour objet d'inciter les voisins à la vigilance et à la solidarité dans chaque quartier. En effet, en complément de la surveillance policière, les informations fournies par les témoins directs d'infractions (violences, cambriolages, dégradations...) peuvent se révéler cruciales pour la rapidité de l'intervention comme pour l'enquête.

Je vous invite à vous approprier ce document et à sensibiliser vos équipes pour promouvoir efficacement une attitude d'entre-aide de voisinage, y compris par le biais, le cas échéant, de vos polices municipales.

Je vous remercie de votre implication dans la diffusion vers le plus large public de ce message.

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

  
Jacques WITKOWSKI